

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Canada WHMIS which includes the amended Hazardous Products Act (HPA) and the
Hazardous Products Regulation (HPR)

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FORBO SUSTAIN 1195

Autres moyens d'identification

Synonymes 30631679, 30855865

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Instance Responsable

Forbo Flooring Systems
3983 Nashua Dr., Unit
Mississauga, ON L4V 1P3 Canada
Phone: +1 (800) 268-8108

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC (Chemical Transportation Emergency Center)
Chemtrec 1-800-424-9300 (US)
1-703-527-3887 (Outside U.S.)
Ref# CCN833717.
Rocky Mountain Poison Center: 1-866-767-5089

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |

Éléments d'étiquetage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

If eye irritation persists: Get medical advice and attention.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

If skin irritation occurs: Get medical advice and attention.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #) | Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable) |
|--------------------------|------------|------------|--|---|
| Glass, oxide, chemicals | 65997-17-3 | 10 - <30 | - | - |
| 2-(Dimethylamino)ethanol | 108-01-0 | 0.5 - <1.5 | - | - |
| Zinc pyrithione | 13463-41-7 | <0.1 | - | - |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | |
|--|--|
| | apparaissent. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. |
| Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins | Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8). |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

| | |
|--------------------------------|---|
| Symptômes | Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. |
| Effets d'une exposition | Aucun renseignement disponible. |

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| Note aux médecins | Traiter en fonction des symptômes. |
|--------------------------|------------------------------------|

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Poudre chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. Mousse. Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. |
| Moyens d'extinction inappropriés | AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. |
| Produits de combustion dangereux | Oxydes d'azote (NOx). Dioxyde de silicium. |
| Données sur les risques d'explosion | |
| Sensibilité au choc | Aucun. |
| Sensibilité à la décharge électrostatique | Aucun. |

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | |
|--|--|
| Précautions personnelles | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés. |
| Autres renseignements | Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage | |
| Méthodes de confinement | Si sans risque, arrêter la fuite. |
| Méthodes de nettoyage | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. |
| Prévention des dangers secondaires | Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement. |
| Références à d'autres sections | Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Consulter la Section 13 pour plus de renseignements. |

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

| | |
|--|---|
| Conseils sur la manutention sécuritaire | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Considérations générales sur l'hygiène | Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. |

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

| | |
|---------------------------------|---|
| Conditions d'entreposage | Conservé les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. |
|---------------------------------|---|

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Working area parameters, subject to mandatory control (MAC or TSEL)

Limites d'exposition

| Nom chimique | Alberta | British Columbia | Ontario | Quebec |
|---------------------------------------|---|---|--|---|
| Glass, oxide, chemicals 65997-17-3 | TWA: 5 mg/m ³ ; total particulate TWA: 1 fibre/cm ³ ; | TWA: 1 fibre/cm ³ ; TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable | TWA: 1 fibre/cm ³ ; respirable TWA: 5 mg/m ³ ; inhalable fraction | TWAEV: 1 fibre/cm ³ ; respirable TWAEV: 5 mg/m ³ ; inhalable aerosol fraction |
| 2-(Dimethylamino)ethanol 108-01-0 | - | - | TWA: 3 ppm; TWA: 11 mg/m ³ ; | - |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | STEL: 6 ppm; STEL: 22 mg/m ³ ; | |
|--|--|--|--|--|

| Nom chimique | Nunavut | Prince Edward Island | Saskatchewan | Yukon |
|-------------------------|---------|----------------------|--------------|---|
| Glass, oxide, chemicals | | | | TWA: 30 mppcf; dust or fibrous TWA: 10 mg/m ³ ; dust or fibrous |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire appropriée. Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Couleur Vert clair
Odeur Faible
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété

pH Aucune donnée disponible
pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition 100 °C / 212 °F
Point d'éclair > 100 °C / 212 °F

Remarques • Méthode

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | |
|---|---------------------------------|
| Taux d'évaporation | 1.0 |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans l'eau | Susceptible de dispersion |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. |
| <u>Autres renseignements</u> | |
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en solides (%) | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV | Aucun renseignement disponible |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Réactivité | Aucun renseignement disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risques de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement |
| Conditions à éviter | Ne pas congeler. |
| Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). Hydrocarbures. |

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables Renseignements sur le produit

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact avec les yeux | Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |
| Ingestion | Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeurs. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

The following ATE values have been calculated for the mixture

| | |
|---|------------------|
| ETAmél (orale) | 176,764.70 mg/kg |
| ETAmél (cutané) | 119,607.80 mg/kg |
| ETAmél (inhalation-gaz) | >20000 ppm |
| ETAmél (inhalation-vapeur) | 294.10 mg/l |
| ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) | 49.10 mg/l |

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---------------------------------------|----------------------|---|------------------------------------|
| Glass, oxide, chemicals 65997-17-3 | >2000 mg/Kg Rattus | - | LC50 > 0.691 mg/l (Rattus) 4-Hr |
| 2-(Diméthylamino)ethanol 108-01-0 | =1803 mg/kg (Rattus) | = 1220 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) = 1370 µL/kg (Oryctolagus cuniculus) | =1641 ppm (Rattus) 4 h |
| Zinc pyrithione 13463-41-7 | =177 mg/kg (Rattus) | >2000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) (EPA OPP 81-2) | 4h = 1.03 mg/L (Rattus) 4 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|---------------------------------------|-------|---------|-----|------|
| Glass, oxide, chemicals 65997-17-3 | - | Group 3 | - | - |

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|--------------------------------------|---|---|-----------------------------------|---|
| 2-(Diméthylamino)ethanol 108-01-0 | EC50: =35mg/L (72h, Desmodemus subspicatus) | LC50: =81mg/L (96h, Pimephales promelas) | - | EC50: =98.77mg/L (48h, Daphnia magna) |
| Zinc pyrithione 13463-41-7 | EC50 (72hr) 0.0013 mg/l (Skeletonema costatum) (ISO 10253) 0.051 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) | EC50(96hr) 0.0104 mg/l (Brachydanio rerio) (OECD 203) | - | EC50 (48h) =0.038 mg/L Crustaceans (Ilyocypris dentifera) |

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Zinc pyrithione (13463-41-7)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|--|--------------------|--------------------------|------------------------------------|
| OCDE Essai n° 309 : Minéralisation aérobie dans les eaux superficielles - Essai de simulation de la biodégradation | | biodégradation Half-life | Facilement biodégradable 0.5 jours |

Bioaccumulation
Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--------------------------------------|------------------------|
| 2-(Diméthylamino)ethanol 108-01-0 | -0.55 |
| Zinc pyrithione 13463-41-7 | 1.21 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

inutilisés réglementation environnementale.
Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Note : Craint le gel
TMD Non réglementé
IATA Non réglementé
IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

INRP - Inventaire national des rejets de polluants
Aucun des composants n'est répertorié dans l'INRP au-dessus de la limite

Inventaires internationaux

| | |
|-------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| DSL | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Est conforme à (aux) - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés. Active

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

| | |
|-------|--|
| ACGIH | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux |
| ADN | Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe) |
| ADR | Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe) |
| AIIC | Inventaire australien des substances chimiques industriels |
| ATE | Estimation de toxicité aiguë |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | |
|----------------|---|
| ASTM | Société américaine d'essais des matériaux |
| bar | Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail |
| BAT | Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle |
| BEL | Limites d'exposition biologique |
| bw | Poids corporel |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale |
| CMR | Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction |
| DOT | Département des transports (États-Unis) |
| DSL | Liste intérieure des substances (Canada) |
| EmS | Programme d'urgence |
| ENCS | Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon) |
| EPA | Agence de protection de l'environnement |
| GHS | Système général harmonisé |
| HMIS | Hazardous Materials Identification System |
| CIRC | Centre international de recherche sur le cancer |
| IATA | Association du transport aérien international |
| IBC | Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac |
| OACI | Organisation de l'aviation civile internationale |
| IECSC | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine |
| IMDG | Code maritime international des marchandises dangereuses |
| IMO | Organisation maritime internationale |
| ISO | Organisation internationale de normalisation |
| KECI | Inventaire coréen des produits chimiques existants |
| CL50 | Concentration létale pour 50% d'une population étudiée |
| DL50 | Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne) |
| MARPOL | Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires |
| NFPA | National Fire Protection Association |
| n.s.a. | Non spécifié ailleurs |
| CSENO | Concentration sans effet nocif observé |
| DSENO | Dose sans effet nocif observé |
| NOELR | Taux de charge sans effet observable |
| NZIoC | Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande |
| OECD | Organisation de coopération et de développement économiques |
| LEMT | Limites d'exposition professionnelle |
| TBP | Substance toxique bioaccumulable persistante |
| PICCS | Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines |
| PMT | Persistante, mobile et toxique |
| PPE | Équipement de protection individuelle |
| QSAR | Relation structure-activité quantitative |
| RID | Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe) |
| SADT | Température de décomposition autoaccéléérée |
| SAR | Structure-activity relationship |
| FS | Fiche signalétique |
| SL | Limite à la surface |
| STEL | Limite d'exposition de courte durée |
| STOT RE | Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée |
| STOT SE | Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique |
| TCSI | Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan |
| TMD | Transport de marchandises dangereuses (Canada) |
| TSCA | Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis) |
| TWA | Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps) |
| UN | Nations Unies |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

| | |
|------|--|
| VOC | Composés organiques volatils |
| vPvB | Très persistante et très bioaccumulative |
| vPvM | Très persistante et très mobile |
| Sen+ | Sensibilisateur |
| Sk* | Désignation de la peau |
| ** | Désignation de danger |

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision

20-mars-2025

Note de révision

Sections de la FS mises à jour. 3.

Avis de non-responsabilité

Toutes les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes à la date de publication, **sont fournies « telles quelles » et peuvent être modifiées sans préavis. Il ne s'agit pas d'une garantie, d'un accord ou d'un substitut à l'avis d'un expert ou d'un professionnel. MANUFACTURER décline expressément et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des produits ou à la confiance accordée aux informations fournies ici. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de tout produit pour son ou ses applications. AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE DANS UN DISPOSITIF MÉDICAL OU UNE APPLICATION MÉDICALE), N'EST DONNÉE CONCERNANT LES PRODUITS OU LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.** Les informations fournies ne concernent que les produits particuliers désignés ici et peuvent ne pas être valables lorsque ces **produits sont utilisés en combinaison avec d'autres matières ou dans un procédé quelconque. La performance du produit, sa durée de conservation et ses caractéristiques d'application dépendent de nombreuses variables, et les changements dans ces variables peuvent avoir une incidence sur les performances du produit. Il vous incombe de tester au préalable l'adéquation de tout produit pour toute utilisation ou application prévue et avant toute commercialisation. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une licence pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre un brevet et il ne doit pas être interprété comme une incitation à enfreindre tout brevet.** Veuillez lire attentivement la fiche signalétique du produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FORBO SUSTAIN 1195
Numéro de révision 2

Date de révision 20-mars-2025
Remplace la date 20-may-2019

Fin de la fiche signalétique